

ÉDITORIAL

L'objectif de cette gazette est de vous proposer régulièrement quelques éléments d'information sur le don d'organes et de tissus, à l'échelle locale, nationale et internationale, au fil de notre inspiration et de l'actualité.

Le don d'organes et de tissus reste un sujet délicat, et nous souhaitons, au fil des publications,

vous en montrer différentes facettes, essayer de répondre aux questions que vous nous posez parfois, vous raconter quelques histoires, des témoignages...

N'hésitez pas à nous solliciter sur différents thèmes, à commenter nos propos, via notre mail par exemple : coordination.pmo@chu-orleans.fr

LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS AU CHU D'ORLÉANS



Le prélèvement de reins a été assuré à Orléans par les néphrologues et les urologues jusqu'en 1998. L'activité de prélèvement et de greffe d'organes s'est ensuite restructurée à l'échelle nationale, et **en 1998, le CHU d'Orléans a obtenu l'autorisation de prélèvements multi-organes.**

La Coordination Hospitalière des Prélèvements d'Organes et de Tissus (CHPOT) d'Orléans, qui est chargée de veiller au bon déroulement de cette activité, a alors été créée. Les prélèvements d'organes et de tissus se sont organisés petit à petit au sein de l'établissement. L'année **2002** marque le début des **prélèvements de cornées en chambre funéraire.**

La **réanimation polyvalente du Centre Hospitalier de Montargis (CHAM)** s'associe, dès **2004**, à la prise en charge des donneurs.

L'activité de prélèvement d'organes et de tissus s'étoffe progressivement. Elle nécessite un travail important et structuré des différents acteurs de la chaîne du prélèvement. Les équipes de réanimation, du bloc opératoire, de biologie, de radiologie, d'anatomo-pathologie, de la pharmacie, du service funéraire, du SAMU-SMUR, des urgences et bien d'autres au fil des examens complémentaires et des avis qui nous sont nécessaires, trouvent leur place et leurs marques dans cette organisation.

En **2019**, une nouvelle étape est franchie avec la mise en place au sein du CHU d'Orléans de la procédure **Maastricht III** – sur laquelle nous reviendrons ultérieurement – qui permet le prélèvement d'organes et de tissus chez des patients à cœur arrêté.

Au final, de janvier 1998 à aujourd'hui :

Ce sont **1 457 organes** qui ont pu être prélevés : **126 cœurs, 7 blocs cœur-poumons, 99 poumons, 365 foies, 824 reins, 33 pancréas et 3 intestins.**

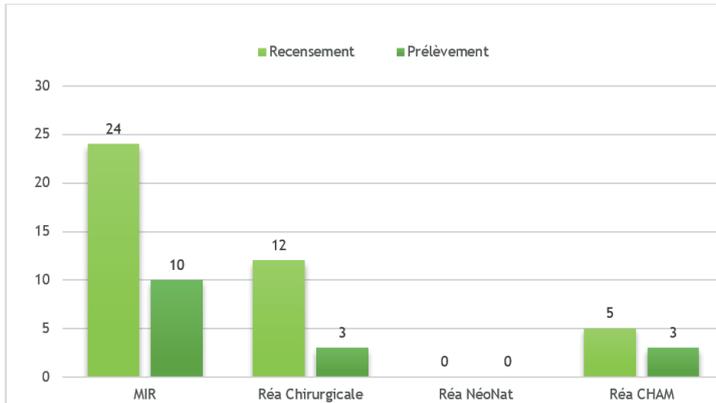
S'ajoutent à cela **de nombreux tissus** : **223 cornées, 130 épidermes**, des veines, artères, valves cardiaques, éléments de l'appareil locomoteur...



(source : ABM)

L'ACTIVITÉ 2024 DANS LE LOIRET

- **41 donneurs potentiels** ont été recensés,
- Parmi lesquels **16 patients ont pu être prélevés** (13 patients en état de mort encéphalique et 3 dans le cadre d'une procédure Maastricht III).



Ceci a abouti au **prélèvement de 45 organes** (31 reins, 11 foies, 3 poumons), de 20 cornées, et de nombreux autres tissus (épiderme, valves cardiaques, artères, veines, prélèvements osseux et tendineux).

36 de ces organes ont été greffés (8 reins et 1 poumon ne l'ont pas été car jugés trop altérés à leur arrivée au bloc opératoire par les équipes de transplantation).

Parmi les patients recensés mais non prélevés, on note :

- **17 oppositions au don d'organes** (10 refus du vivant rapportés par les proches, 6 refus des proches, 1 opposition par l'autorité judiciaire) ;
- **7 découvertes de contre-indication** ;
- **1 refus des organes proposés** par les équipes de transplantation.

Dans le Loiret, le **taux d'opposition au don d'organes** – c'est-à-dire la proportion de patients recensés mais non prélevés en raison d'un refus exprimé par leurs proches ou inscrit au Registre National des Refus – **s'élève à 39 %** ! Le taux d'opposition, à l'échelle nationale, atteint **36,4 %**. Il est en augmentation constante depuis plusieurs années.

Nous reviendrons très largement sur ce sujet crucial, qui s'explique notamment par un manque d'information sur la procédure du don d'organes et de tissus, laissant place à la circulation de nombreuses idées reçues et alimentant crainte et défiance.



Dans le Loiret, l'activité de prélèvement d'organes est **globalement stable** par rapport à 2023, avec même une timide progression depuis 2021-2022, années difficiles car encore très marquées par la désorganisation du système de soin liée à la pandémie COVID.

En chambre funéraire, l'activité de prélèvement de cornées sur donneurs décédés reprend progressivement, après avoir connu elle aussi une forte régression dans le contexte de pandémie COVID. **En 2024, 59 cornées ont pu être prélevées.** 77 % d'entre elles ont été greffées.

Le CHU d'Orléans a une **autorisation de prélèvement d'organes et de tissus**, délivrée par l'Agence de la Biomédecine (ABM). Il n'y a en revanche pas de greffe d'organes au sein de l'établissement. Le CHU d'Orléans est autorisé à réaliser des greffes de tissus : greffes de cornée, de tissus osseux, de vaisseaux notamment y sont régulièrement effectuées. De nombreux patients transplantés sont suivis, en collaboration avec leurs centres de greffes, par les équipes de différents services du CHU d'Orléans, notamment de Néphrologie et d'Hépatogastro-entérologie.

L'ACTIVITÉ 2024 EN FRANCE

- **6 034 greffes ont été réalisées en 2024**, ce qui correspond à une reprise d'activité après les difficultés rencontrées dans les suites de la pandémie COVID. La croissance de l'activité s'explique principalement par la forte hausse des prélèvements dits « à cœur arrêté » (Maastricht III) et par une hausse des patients en état de mort encéphalique recensés et prélevés.
- Pour la première fois depuis de nombreuses années, le taux de patients greffés a augmenté plus vite que le nombre de patients inscrits (actifs) sur la liste nationale d'attente. Il y a cependant **22 585 patients inscrits sur cette liste**, dont 11 666 en liste active (prêts à être appelés pour transplantation) au 1er janvier 2025.

COUP DE PROJECTEUR : LE 22 JUIN, C'EST LA JOURNÉE NATIONALE DU DON D'ORGANES ET DE TISSUS

Pour préparer cette journée, le réseau Centre Val de Loire (comprenant les CHPOT des hôpitaux de Blois, Bourges, Châteauroux, Chartres, Dreux, et Tours) organise :

Les Olympiades du Don d'Organes

- le **14 juin 2025**
- de **10h à 18h**,
- **place Anatole France à Tours**

Différentes activités, des animations, seront proposées gratuitement, avec la participation de personnes greffées et de soignants. L'objectif est de rendre hommage aux donneurs et à leurs proches, et de montrer que la greffe, ça marche ! Ce sera l'occasion de se documenter sur le don d'organes et de tissus (mais pas seulement), d'échanger, de passer un bon moment ensemble.

14 JUIN 2025
10-18H.
TOURS

2ÈME ÉDITION
LA LOIRE A DON'F

LES OLYMPIADES DU DON D'ORGANES

PLACE ANATOLE FRANCE, 37000 TOURS

ACTIVITÉS GRATUITES
RESTAURATION SUR PLACE

Logos of partner organizations: CHU de Tours, CHU de Blois, CHU de Bourges, CHU de Châteauroux, CHU de Chartres, CHU de Dreux, CHU de Orléans, CHU de Clermont-Ferrand, CHU de Lille, CHU de Montpellier, CHU de Nancy, CHU de Nîmes, CHU de Strasbourg, CHU de Toulouse, CHU de Bordeaux, CHU de Marseille, CHU de Lyon, CHU de Grenoble, CHU de Rennes, CHU de Nantes, CHU de Caen, CHU de Angers, CHU de Poitiers, CHU de Limoges, CHU de Clermont-Ferrand, CHU de Orléans, CHU de Tours.

EN SAVOIR PLUS :

www.dondorganes.fr

<https://dondorganes-centre.fr>

<https://rapport-annuel.agence-biomedecine.fr>

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux !

